

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de
la FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et
de Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

25 juin 2016

Présents

1. Monsieur Nicolas Legland, Président
2. Père Jacques Noah Bikoé, membre de droit
3. Madame Lise Conxicoeur, Secrétaire
4. Monsieur Yves Rouaud, trésorier
5. Monsieur Vincent Baudinaud, Président de l'ACEL Aubergenville
6. Madame Alexandra Gonthier, responsable pastorale de la direction diocésaine de l'enseignement catholique
7. Monsieur Bruno Heude, représentante du Club Saint-Quentin
8. Monsieur Livier Venin, Président de l'ACEL Sainte Bernadette (Versailles)
9. Madame Elisabeth Baduel, Présidente de l'ACEL Villepreux-Les Clayes-Plaisir
10. Madame Isabelle Hédon, représentante de la pastorale des jeunes
11. Monsieur Gilles Deviercy, Président de l'association paroissiale d'Elancourt Maurepas
12. Monsieur Philippe Duquenoy, Responsable du service de la Diaconie

Invitées :

- Madame Cécile Yaméogo, Chargée de projets à la FACEL Yvelines
- Madame Prudence Kipré Gnaudillet, représentante de l'ACEL Sainte Marie aux Mureaux

Ont laissé un mandat :

1. M. Bondonneau, Président de l'AMEP (Montfort l'Amaury) – *mandat blanc*
2. Mme Guilhem-Ducléon, AEP 78– *mandat blanc*
3. M. Quartier– *mandat blanc*
4. Mme Poidatz, catéchèse - *mandat laissé à Mme Gonthier*
5. M. Tatibouet, AEPB (La Celle Saint Cloud) – *mandat blanc*
6. Père Gérard Verheyde, patronage St Etienne (Mantes la Ville) – *mandat à M. Rouaud*
7. Mme Graciannette, ACEL Sainte Thérèse (Elancourt)– *mandat blanc*
8. Mme Viseur, Association St François d'Assises (Viroflay) – *mandat à M. le Président*
9. M. Litzow, ACEL Sartrouville – *mandat blanc*
10. M. Arnoux, Club Sainte Anne – *mandat blanc*

Ordre du jour

- Présentation du rapport moral et financier et du budget prévisionnel
- Montant de la cotisation
- Election au CA. Membres arrivant à terme de leur mandat : l'ACEL d'Aubergenville, Philippe Duthoit, l'association paroissiale d'Elancourt-Maurepas. Ces deux derniers membres arrivant au terme de leur deuxième mandat ne peuvent plus se présenter. Toute personne souhaitant rentrer au CA est invitée à faire part de sa candidature.
- Ratification de la nomination du nouveau trésorier, M. Yves Rouaud (suite à la vacance du poste)
- Adhésions de nouveaux membres
- Vente de Saint-André : délégation
- Divers

9H45 : L'assemblée générale est ouverte.

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés (22 sur 26 membres) étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Après avoir effectué un tour de table et distribué les mandats, le Président passe la parole au Père Jacques Noah Bikoé en sa qualité de Vice-Président de l'ACEL de Poissy pour présenter cette association.

Candidatures

1. ACEL de Poissy

Le Père Jacques Noah Bikoé présente les activités de l'ACEL de Poissy. Cette association est née deux ans auparavant pour porter les camps organisés durant les congés de printemps.

Le dernier camp comptait 31 jeunes de 10 à 14 ans et c'est déroulé en Normandie.

Après avoir adhéré au projet éducatif de la FACEL Yvelines, la candidature est mise au vote et c'est à l'unanimité que l'ACEL de Poissy devient membre de la FACEL Yvelines.

2. Union Paroissiale de Triel

Le Président donne lecture du mail envoyé par le Père Matthieu Berger et demandant l'adhésion de l'association nommée « Union paroissiale de Triel » à la FACEL Yvelines :

« Aucun représentant de l'Union paroissiale ne peut être présent samedi à la réunion, mais nous demandons l'adhésion de l'Union Paroissiale à la FACEL Yvelines dont nous avons pris connaissance et acceptons le projet éducatif.

Voici en quoi consistent les activités de cette association paroissiale :

- elle est en charge de tout ce qui est convivial dans la paroisse
- pèlerinage cette année à Rome et Assise avec 45 paroissiens (en Terre Sainte il y a deux ans)
- Un camp d'été pour environ 90 personnes (enfants et jeunes de 7 à 17 ans, 18 animateurs et 7 adultes dans l'équipe cuisine)
- Pour l'an prochain : activité théâtre avec les ados les samedis soirs
- Tous les samedis : sorte de foyer pour les jeunes (à partir de la 4ème) du type patronage

-Un samedi par mois : le parcours catéchisme se fera l'année prochaine sous forme de patronage afin de lier le catéchisme à la messe, d'y associer du jeu et de pouvoir faire participer les parents un peu éloignés de l'Eglise.

- peut-être un prochain pèlerinage dans deux ans en Sicile pour un parcours biblique sur les mosaïques des églises siciliennes

- s'occupe également de la kermesse paroissiale annuelle (500 participants à peu près) et d'un "repas de la joie » le troisième dimanche de l'Avent (de la joie) avec une centaine de participants »

La candidature est mise au vote et c'est à 19 voix pour et une abstention que l'Union paroissiale de Triel devient membre de la FACEL Yvelines.

Ratification de la nomination du trésorier

Comme le prévoit l'article 17 de nos statuts¹ en cas de vacance d'un membre élu, et du fait de la démission de M. Pierre Darce, le CA avait nommé le 12 décembre 2015 M. Yves Rouaud en tant que trésorier. L'AG par vote à l'unanimité ratifie cette nomination.

Présentation du rapport moral

10h10 : La Secrétaire donne lecture du rapport moral à l'Assemblée.

La parole est donnée au P. Jacques Noah Bikoé qui présente la session BAFA 2015.

Le Club Saint-Quentin, par la voix de Bruno Heude son Président présente l'intérêt pour leur association d'accueillir des jeunes en mission de service civique (deux volontaires ont été accueillis cette année : l'une en mission solidarité et l'autre en mission culturelle autour de la BD). La Présidente de l'ACEL Villepreux-Les Clayes-Plaisir évoque aussi le joie d'accueillir deux volontaires sur une mission environnement et le fait qu'elles ont dans ce cadre accueillis un enfant en position de handicap ce qui a été une belle ouverture. Isabelle Hédon, ancienne volontaire rappelle la joie de ces volontaires d'effectuer une mission d'intérêt général.

L'association d'Elancourt Maurepas par la voix de son Président parle de la participation de leur équipe de plus de 16 ans au tournoi de foot 2015 de la FACEL Yvelines qui s'est tenu à Mantes la Ville.

Lecture est faite du mail envoyé par l'évêque de Versailles : « *Je vous remercie de cet excellent rapport financier et moral, très complet. Je pense qu'il faut en effet intensifier là où c'est possible le lien avec l'école catholique, qui paraît un peu sous-engagée de ce point de vue...*

La formation est le point décisif, et il faut veiller à avoir des éducateurs solides et qui aient conscience de leur responsabilité ecclésiale. »

Enfin, le rapport moral est approuvé par vote à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

Puis le rapport financier est présenté par le Trésorier ainsi que le budget prévisionnel.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

¹ Art 17 : En cas de vacance du poste de l'un des membres élus, le conseil d'administration pourvoit à son remplacement ; la nomination du nouveau titulaire doit être ratifiée par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait expirer le mandat du membre remplacé.

La vente du chalet Saint André de Crest-Voland est en cours, un doute subsiste toujours quant à la capacité financière de l'acheteur, toutefois il faut attendre la réalisation concrète avant de faire rentrer cela dans un budget prévisionnel.

Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation est maintenue à 30 €. Décision prise à l'unanimité.

Présentation de l'ACEL Sainte Marie (des Mureaux)

Prudence Kipré-Gnanduillet présente l'ACEL Sainte Marie qui a été créée un an et demi auparavant et porte un accueil de loisirs maternel et élémentaire le mercredi dans les locaux de l'école Sainte Marie, un accueil durant les vacances scolaires dans les locaux paroissiaux et des camps estivaux. Le camp cette année sera vécu en partenariat avec l'ACEL d'Aubergenville.

Après avoir adhéré au projet éducatif de la FACEL Yvelines, la candidature est mise au vote et c'est à l'unanimité que l'ACEL des Mureaux devient membre de la FACEL Yvelines.

Vente de Saint André à Crest Voland

11H30 : Dans la perspective de cette vente, il est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés la résolution suivante :

« Il est accordé une délégation de signature à Monsieur Nicolas Legland en sa qualité de Président de la FACEL Yvelines ainsi qu'à Monsieur Yves Rouaud en sa qualité de Trésorier de la FACEL Yvelines pour signer tout acte notarié et prendre toute décision dans le but de vendre le chalet dit Saint André situé sur la commune de Crest Voland en Savoie (73590). Les pouvoirs les plus larges leur sont ainsi délégués. »

Élection des membres du CA

Trois membres arrivent au terme de leur mandat au conseil d'administration : l'association paroissiale d'Elancourt Maurepas, l'ACEL d'Aubergenville, Philippe Duthoit

Deux membres ont fait acte de candidature : l'ACEL d'Aubergenville, l'AEPB

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, les deux candidats sont élus à l'unanimité.

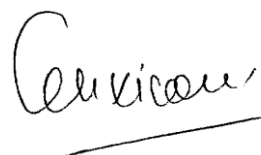
Divers

La Présidente de l'ACEL Villepreux-Les Clayes-Plaisir demande la parole. Elle indique que le prêtre référent de l'association l'a invitée à démissionner ne souhaitant reconduire ces activités, et cette association va être dissoute après les activités estivales.

11H50 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.



Nicolas Legland, Président



Lise Conxicoeur, Secrétaire